



## Prévenir le harcèlement sexuel en entreprise

### Article L2314-1 du Code du travail.

Depuis le 1er janvier 2019, un référent harcèlement sexuel doit être nommé dans les CSE, peu importe leur effectif.

C'est le CSE qui doit ainsi désigner parmi ses membres un référent en matière de lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes.

### Article L 2315-18 du Code du Travail.

Le référent bénéficie de la formation nécessaire à l'exercice de ses missions.



## Objectifs

Permettre au(x) référent(s) harcèlement sexuel et sexiste de comprendre son rôle et son articulation avec le CSE, afin d'accompagner son entreprise à la mise en place d'un dispositif de prévention et de traitement des situations de harcèlement.

## Public

- Direction/Encadrement
- Management
- responsable RH
- responsable de la formation
- Délégation
- Représentant du personnel
- CSE

## Prérequis

Aucun



## Programme

### Décoder les comportements et attitudes pour prévenir les situations de harcèlement

- Décoder les conflits
- Traiter les situations conflictuelles avec professionnalisme
- Apprendre à mieux se connaître et anticiper les situations conflictuelles
- Analyser les situations professionnelles en relation avec les comportements
- La corrélation entre les comportements et les situations de harcèlement
- Comprendre les impacts des comportements sur nos relations professionnelles et personnelles

### Connaître les principes du harcèlement pour mieux les prévenir

- Maîtriser les contours du sexisme et quelles sont ses conséquences



## Prévenir le harcèlement sexuel en entreprise

### Moyens pédagogiques

- Exercices
- Vidéos
- Interaction avec le groupe

### Validation

- **Partie pratique** : Des évaluations sommative au cours des différents ateliers.
- **Partie théorique** : questionnaire à choix multiples
- Délivrance d'une attestation de formation

### Tarifs

**intra**

Selon projet

**inter**

950 €HT

### Programme (suite)

- Maîtrise le cadre juridique et les obligations de chacun dans la lutte contre le harcèlement
- Reconnaître les situations de harcèlement sexuel ou moral au travail
- Identifier les comportements à risque et les situations à risques
- Prendre conscience des problèmes liés aux harcèlements pour anticiper, prévenir, réagir et lutter contre le harcèlement moral et sexuel
- Réagir face au harcèlement et prendre les bonnes mesures.

### Modalités

- 1 Journée
- Présentiel ou à distance
- Formateur(rice) certifiée, psychologue du travail